



Réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2014

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE, convoqué le vingt-six septembre deux mille quatorze s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : CASERTA Carole, FABRE Nancy, SCHNEYDER Laëtitia, BERMOND Gilbert, KORTZ Sylvain, PASCAL Alain, VALLIER Jean-Claude.

Absent représenté : BERARD Jacky (pouvoir donné Gilbert BERMOND), Jean-Pierre GAUTHIER (pouvoir donné à Alain PASCAL), Jean SERRI (pouvoir donné à JC VALLIER), Baptiste VIALET (pouvoir donné à Nancy FABRE).

Secrétaire de séance : Alain PASCAL.

La séance est ouverte à 16H

1 - Bail Amandine FUMEX,

Suite à une réunion avec le responsable de la SAFER M. GAL et les agriculteurs de la commune, le maire propose de ne pas reconduire le bail qui lie la commune avec Mme Amandine FUMEX.

Un courrier avec AR lui est envoyé ce jour.

2 - Convention Gîte et Salle Polyvalente et Tarifs,

Lors du conseil municipal du 18 août dernier le conseil avait adopté un avenant à la convention de la gestion du gîte et de la salle polyvalente (dél. 2014-55).

Le contrôle de la légalité de la préfecture nous demande de retirer cette délibération. Une nouvelle proposition est faite ce jour (avenant ayant reçu un avis positif de la préfecture).

Avenant adopté.

A ce même conseil municipal les tarifs du gîte et de la salle polyvalente avaient été approuvés par la dél 2014-56.

La préfecture nous demande de revoir cette délibération concernant la différence de tarifs entre les habitants du village et les extérieurs.

De nouveaux tarifs sont votés ce jour.

3 - Animation de la Structure Natura 2000

Le maire informe le conseil que le contrat de M. HUSTACHE Eric, chargé de mission de la structure de Natura 2000 arrive à échéance le 30 avril 2015, et soumet à l'assemblée de ne pas reconduire son contrat.

La commune de Saint Julien en Beauchêne n'assurera plus l'animation de la structure Natura 2000 à compter du 1^{er} mai 2015.

Point d'information :

Appartement Annie RULLIER

Ecole communale d'Aspres sur Buëch : 2 enfants inscrits de St Julien.

Séance levée à 16h35